



Association de
Développement de
l'Apiculture en Auvergne



Sommaire

- Le programme automne-hiver à l'ADAA
- L'enquête « récolte et marchés » 2015
- Matériel : commandes groupées et locations
- Lutte contre varroa : nouveau médicament
- *Aethina Tumida* de nouveau détecté en Italie
- Informations des réseaux ITSAP et ADA France
- Autres actualités (dont FCO)

Quelques dates...

- Dès que possible : s'inscrire aux événements du programme automne-hiver de l'ADAA
- Avant le 7 octobre : remplir l'enquête apiculture biologique si concerné
- Avant le 15 octobre :
 - pré-commander pâte de nourrissage, cadres, et ruches
 - s'inscrire au voyage groupé pour journées études ANERCEA
- Avant le 30 octobre : retourner l'enquête récolte et marchés si concerné (> 50 ruches)



Les programme automne-hiver à l'ADAA

BILAN DE SAISON (groupes JIPP)

Jeunes installés, vous vivez vos premières saisons apicoles. Venez en faire le bilan et identifier vos pistes d'améliorations pour la saison prochaine !

- Le 12 octobre 2015 à 9h30 à Marmilhat
- Le 13 octobre 2015 à 9h30 au Puy-en-Velay

GROUPE PROFESSIONNEL

Apiculteur professionnel, vous souhaitez échanger avec d'autres sur des sujets propres à votre entreprise. Rejoignez le groupe professionnel de l'ADAA qui a retenu deux thématiques privilégiées cette année : mettre en place des "prêts" de cheptel et un "service de remplacement".

- Le 16 octobre 2015 à 14h à Marmilhat

VISITES d'EXPLOITATIONS APICOLES EN RHONE-ALPES

Environ 6 visites d'exploitations variées dans leurs productions, fonctionnement et âge ; Objectif : avoir des échanges techniques avec des apiculteurs d'une région voisine, et mieux connaître l'ADARA dans le cadre de la fusion de régions

- **Les 9 et 10 novembre 2015***

* Les dates de visites en Rhône-Alpes ont été repoussées pour les exclure des vacances scolaires. Pour vous inscrire à ces événements, merci de compléter le formulaire [accessible en cliquant ici](#).

ALLIER SELECTION, ELEVAGE ET PRODUCTION EN APICULTURE

- Le 24 novembre (à confirmer)

DEFINIR ET PERFECTIONNER SA STRATEGIE DE RENOUVELLEMENT DE CHEPTEL

- Le 26 novembre (à confirmer)

STRATEGIES DE LUTTE ALTERNATIVE CONTRE VARROA

- Le 8 décembre (à confirmer)

FORMATION « ANALYSE STRATEGIQUE MON EXPLOITATION »

- Sur deux jours ; mi-janvier + mi-février

TESTAGE : PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE ET PERSPECTIVES POUR L'ANNEE A VENIR

- En janvier (date à préciser ultérieurement)

Autres événements de l'automne-hiver

En Rhône-Alpes

les 26 et 27 octobre : [formation « Valoriser l'ensemble de sa production de miel grâce à la transformation »](#) dans le Rhône

Journées d'études ANERCEA

Plusieurs apiculteurs auvergnats nous ayant déjà fait part de leur souhait de s'y rendre, nous nous proposons de faire une réservation groupée d'hébergement, et d'organiser un covoiturage, avec éventuellement la location d'un minibus.

- Journées d'automne : Dieppe, les mardi 17 et mercredi 18 novembre 2015
Consulter le programme et vous inscrire : www.anercea.fr/Les-prochaines-journees.html

Nous faire part de votre souhait de vous joindre au groupe avant le 15 octobre.

budget à prévoir hors repas : 200-250 €

- Journées d'hiver : Lot et Garonne, les 2 et 3 février 2016

Lettre-info réalisée grâce au soutien financier de :
la Région Auvergne, de France Agrimer et de l'Union Européenne





L'enquête « récolte et marchés » 2015

L'ADAA poursuit ses efforts de développement et de compilation de références techniques sur l'apiculture auvergnate. Ces données constituent un outil indispensable au développement de l'apiculture dans notre région pour plusieurs raisons :

- Dans l'objectif d'installation des jeunes, les références technico-économiques permettent de consolider et sécuriser la construction de leurs projets.
- L'acquisition de données de référence permet à tous d'acquérir une visibilité de la situation annuelle en auvergne et de participer à une logique de progrès.
- Disposer de données moyennes permettrait à l'ADAA de gagner en réactivité dans la défense de l'intérêt des apiculteurs de la région, par exemple pour la prise en compte de difficultés exceptionnelles comme en 2014 avec la demande de reconnaissances des calamités agricoles.

C'est pourquoi nous avons adressé aux apiculteurs ayant plus de 50 ruches une enquête anonyme de production et commercialisation sur notre région. Le formulaire proposé s'appuie sur celui mis en place par l'ADARA, notre homologue en Rhône-Alpes, ce qui permettra à terme de comparer et consolider les données entre nos deux territoires.

- Si vous n'avez pas reçu ce courrier et que vous avez plus de 50 ruches, nous pouvons vous l'adresser.
- Nous remercions tous ceux qui sont concernés de nous retourner l'enquête complétée au plus tard le 30 octobre.



Matériel : commandes groupées et locations

❖ Une commande groupée hivernale est en cours sur les produits suivants :

- **Cadres**
- **Ruches, ruchettes, hausses, haussettes, planchers, toits et nourrisseurs couvre-cadres, nucléi**
- **Pâte de nourrissage (candi) bio et conventionnelle**

Les intentions de commandes (pré-commandes) doivent être renseignées [dans ce formulaire](#) avant le **15 octobre**. Les apiculteurs qui se chargent de cette commande groupée choisiront alors les fournisseurs et nous vous recontacteront par mail avant le 30 octobre pour vous communiquer : les fournisseurs, le prix obtenu, le lieu et la date de livraison. Pour confirmer votre commande, vous devrez adresser à l'ADAA un chèque de 30 € correspondant aux frais de gestion avant le 15 novembre. La facturation de la commande sera réalisée individuellement par le fournisseur. La livraison se fera chez un apiculteur à proximité de Clermont-Ferrand (+ éventuellement autre point de livraison selon les commandes) entre mi-novembre et mi-décembre. Pour chaque référence, nous avons fixé un minimum de commande. Libre à chacun de se grouper pour l'atteindre, mais pour simplifier la gestion, le paiement de la commande et son retrait au point de livraison doit se faire en une seule fois.

Si vous avez d'autres souhaits de commande groupée, faites-nous en part !

❖ Location de matériel par l'ADAA

- **Bac de trempage** pour traitement à l'huile de lin des corps de ruche (130 °C)
Tarif : 50 euros/semaine
L'ADAA fournit le bac avec environ 140 litres d'huile.
Le loueur achète l'huile consommée ou bien l'ADAA lui facture.
- **Gaufrier** pour renouvellement des cires gaufrées
Tarif : 50 euros/semaine

Le matériel est à venir chercher à l'ADAA et à rapporter à l'ADAA.

Pour réserver le matériel, merci de vous inscrire dans le tableau [en cliquant ici](#).



Aethina Tumida de nouveau détecté en Calabre (Italie)

« Un nouveau foyer d'*A. tumida*, le petit coléoptère de la ruche, a été confirmé le 16 septembre 2015 (adultes et larves) dans huit ruches d'un rucher composé de 32 colonies dans la localité de Figurrelle di San Martino, en Calabre. Ce cas est la première confirmation d'une infestation à *A. tumida* en 2015. Le dernier cas en Calabre avait été notifié le 23 décembre 2014. Dans la même municipalité de Taurianova, deux ruchers infestés ont été détectés le 13 et le 20 octobre 2014. Ces deux ruchers avaient été détruits en application de la réglementation en vigueur. » Marie-Pierre CHAUZAT

Source : plateforme d'épidémiologie :

http://plateforme-esa.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=537:premiere-detection-daethina-tumida-t-en-calabre-en-2015

Nous vous invitons à lire dans la lettre de l'ITSAP d'août 2015 (voir ci-dessous) l'article sur les moyens mis en œuvre dans les exploitations américaines, et si vous souhaitez aller plus loin, lire l'article complet « Détecter et limiter l'infestation par le petit coléoptère des ruches : quels sont les moyens employés aux États-Unis ? » (13 pages) en ligne sur le site de l'ITSAP : http://itsap.acta-informatique.fr/wp-content/uploads/2015/07/Moyens-de-lutte-contre-Aethina-tumida-juillet-2015_version-longue.pdf



Lutte contre varroa

❖ **API-BIOXAL**

Ce nouveau médicament à base d'acide oxalique a obtenu une AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) le 14 août 2015. La date réelle de mise sur le marché de cette spécialité n'est pas encore connue. En revanche, lorsque ce sera le cas, il deviendra interdit d'utiliser dans ses ruches de l'Acide Oxalique en préparation extemporanée. Si l'usage de l'Acide Oxalique est nécessaire, seul l'API-BIOXAL pourra être utilisé. Les caractéristiques du produit se trouvent sur le lien : [Caractéristiques de l'API-BIOXAL](#)

❖ **Perspectives d'avenir**

Deux nouveaux traitements non encore dotés d'une AMM en France vont être testés en 2016 par l'ITSAP en partenariat avec plusieurs ADA. Ces tests d'efficacité concernent le BeeVital Hive Clean, déjà connu des apiculteurs et disponibles sur le marché français, et l'Aluen Cap, traitement d'origine argentin non disponible en France. L'Aluen Cap est composé d'un support de cellulose imprégné d'acide oxalique. Les bandes sont à poser dans les ruches pour une durée de six semaines à la période de traitement la plus propice, c'est-à-dire mi-août. La durée d'exposition aux vapeurs d'acide oxalique couvrant très largement le cycle du couvain, aucune rupture de ponte n'est requise. Selon les premières données mise à disposition par le laboratoire argentin, ce traitement semble prometteur avec une efficacité annoncée à 95 %.

❖ **Fiches techniques ADARA sur la lutte contre varroa**

L'ADARA a diffusé 4 nouvelles fiches techniques sur la lutte contre varroa :

- [Fiche 1 : les stratégies alternatives de lutte contre varroa](#)

- [Fiche 2 : lutte contre varroa par encagement de la reine](#)

- [Fiche 3 : L'usage de l'acide oxalique](#)

- [Fiche 4 : Comment évaluer l'infestation varroa](#)

[Voir ici l'ensemble des publications de l'ADARA sur ce sujet](#)



Informations des réseaux ITSAP et ADA France

❖ Etude sur l'apiculture biologique menée par l'ITSAP et ADA France

L'ITSAP et ADA France s'associent afin d'analyser la situation actuelle de la filière apicole biologique et de dégager des axes de travail pour assurer le développement de cette filière. L'étude menée donne lieu à un questionnaire en ligne destinés à l'ensemble des apiculteurs certifiés en apiculture biologique. Il sera disponible jusqu'au 7 octobre 2015. Vous trouverez le lien du questionnaire en ligne ci-dessous :

<https://docs.google.com/forms/d/1HMxpMci6TBqNUWvVvuG9vXOOYtah4h6UHHJsU90EGRg/viewform>

❖ Lettre de l'ITSAP

Consultez-la en ligne : http://www.itsap.asso.fr/downloads/publications/lettre_itsap_n12.pdf

Au sommaire de la lettre d'août 2015

- *Actu de la filière : quelle indemnisation en cas de destruction de cheptel ?*

- *Les moyens mis en œuvre dans les exploitations américaines pour faire face à *Aethina tumida**

- *Sélection : une solution durable contre varroa (VSH)*

- *Miellée de tournesol : relation entre sécrétion nectarifères de différents cultivars et la production de miel*

- *Vers une nouvelle méthode d'évaluation de la toxicité des pesticides*

❖ Bulletin ADA France INFOS

Consultez-le en ligne : http://www.adafrance.org/downloads/adafrance_infos/adafrance_infos_num_2.pdf

Au sommaire :

La poursuite du PDDA

IGP Miel des Cévennes

Du nouveau pour la gelée royale française en 2015

Zoom sur la pharmacovigilance

Les nouvelles modalités d'installation

Étude sur la filière apicole biologique

Le projet DURAPI

Lancement du site Internet www.adafrance.org !

Les journées ADA France 2016

Le cynips du châtaignier - Le Vrai-Faux

Tout savoir sur la notion d'intérêt général

Agenda

❖ Appel à communication pour la Journée nationale du développement apicole

ADA France organise la 3^{ème} édition de la Journée nationale du développement apicole le mercredi 20 janvier 2016 à Sulniac (Morbihan). Cette année, une partie de cette journée sera consacrée aux innovations matérielles dans les exploitations, et ADA France souhaite faire une large place à la présentation des dernières innovations, et aux échanges entre les entreprises ou apiculteurs innovants et le public. C'est dans cette perspective qu'est lancé un appel à communication auprès des vendeurs et fabricants de matériel apicole.

Toutes les informations complémentaires sont à retrouver ici : <http://www.adafrance.org/savoir-plus/actualites.php>



Autres actualités

❖ Episode de FCO

Nous vous avons alerté par mail le 18 septembre dernier de l'épisode de FCO qui sévit actuellement en Auvergne. La filière apicole est mobilisée sur ce sujet car les produits de désinsectisation qui pourraient être utilisés sont hautement toxiques pour les abeilles. Pour vous tenir informé sur ce dossier, consultez notre site internet et notamment le paragraphe « Comment les apiculteurs peuvent-ils agir pour limiter ce risque ? » :

<http://ada-auvergne.adafrance.org/>

❖ Concours Général Agricole : lancement des inscriptions pour l'édition 2016

Depuis le 2 septembre, il est possible de s'inscrire au Concours Général Agricole. L'inscription se fait sur le site du Concours Général Agricole ou par papier en téléchargeant un dossier. Les inscriptions se clôtureront le 8 novembre. Pour s'inscrire : www.concours-agricole.com/produits_sinscrire_concours.aspx

Lettre-info n°2015-9 / Directeur de publication : Alexandre Chauvet

Rédaction : Adèle Bizieux / Mise en page : Adèle Bizieux

Association de Développement de l'Apiculture en Auvergne

Exploitation agricole de l'EPLEFPA - Allée de Marmilhat - 63370 Lempdes - 04 73 90 66 68 - ada.auvergne@gmail.com